

LA TUBERCULOSE

La tuberculose est une maladie infectieuse et contagieuse transmissible par voie aérienne, touchant principalement les poumons mais pouvant atteindre d'autres organes. C'est une maladie à déclaration obligatoire.

1. Epidémiologie

Les déplacements de population (voyageurs, réfugiés...) ont largement contribué à la dissémination de la maladie.

- Au niveau mondial : cette infection sévit dans toutes les parties du monde. Elle est la 3ème cause de décès par maladie infectieuse dans le monde avec environ 10 millions de nouveaux cas chaque année. On estime que 1,5 million de personnes en sont mortes en 2018. Plus de 95% des cas et décès se produisent dans les pays en développement en particulier en Afrique et en Asie du Sud-Est.
- En France : on estime qu'il y a environ 5000 nouveaux cas par an, toutefois la répartition sur le territoire est inégale avec une forte incidence principalement en Ile-de-France, Guyane et Mayotte. Elle affecte surtout les plus pauvres comme les SDF et les personnes nées hors de France.

2. Population à risque

Toutes les tranches d'âge sont exposées. Les personnes les plus à risque de développer une tuberculose sont :

- celles nées en zone de forte endémie,
- celles en situation de précarité (SDF...),
- les résidents de certaines collectivités (foyers, maison d'arrêt),
- les personnes dont le système immunitaire est affaibli (VIH, traitement par corticoïdes ou chimiothérapie, dénutrition...)

3. Agent infectieux

Le germe responsable de la tuberculose est *Mycobacterium tuberculosis*, le plus souvent désigné sous le terme de bacille de Koch ou BK.

L'homme en est le seul réservoir.

4. Contamination

La contamination par le BK est uniquement inter-humaine et nécessite un contact rapproché prolongé (milieu confiné, contexte familial).

Lorsqu'un malade va parler, tousser, éternuer, il va créer autour de lui de nombreuses gouttelettes contenant le germe. Un individu sain se contaminera en inhalant ces gouttelettes en suspension dans l'air.

De ce fait, seule la forme pulmonaire de la maladie est source de transmission à l'entourage.

5. Clinique

La tuberculose est une maladie qui évolue en plusieurs étapes :

- après contact avec le BK et une période d'incubation de 1 à 3 mois, environ 1/3 des personnes développent une **primo-infection**, le plus souvent sans symptôme et d'évolution spontanément favorable,
- dans 90% des cas, la bactérie reste dans l'organisme à l'état "dormant" : c'est la **tuberculose latente**, non contagieuse et sans symptôme.
- dans 10% des cas, la bactérie se développe dans l'organisme, la tuberculose devient active : c'est la **tuberculose-maladie**. Elle atteint les poumons et parfois d'autres organes.

Les signes évocateurs de tuberculose sont une toux évoluant depuis plusieurs semaines, des crachats épais avec parfois des traces de sang et un essoufflement, une fièvre récurrente peu élevée, surtout le soir, associée à des sueurs nocturnes, une perte de poids inexplicable (parfois plus de 10 kg) et une fatigue intense.

6. Traitement

La tuberculose maladie se traite par la prise d'antibiotiques pendant 6 mois (dans la majorité des cas). Un traitement précoce et bien suivi permet d'obtenir la guérison. En revanche si le traitement n'est pas pris régulièrement ou pas assez longtemps, il n'y a pas de guérison et le BK peut devenir **résistant** aux antibiotiques. Cette résistance sera ensuite transmise à la communauté : un malade non traité peut contaminer 5 à 15 personnes en 1 an lors de contacts rapprochés.

7. Prévention

Le premier moyen de lutte contre la tuberculose reste la vaccination par le BCG.

Elle n'est plus obligatoire chez les enfants et adolescents depuis 2007 mais reste fortement recommandée avant 15 ans pour :

- Les enfants nés dans un pays de forte endémie tuberculeuse ou dont l'un des parents en est originaire,
- Les enfants devant séjourner au moins 1 mois dans l'un de ces pays,
- Les enfants ayant des antécédents familiaux de tuberculose,
- Les enfants vivants en Ile-de-France, Guyane ou à Mayotte,
- Les enfants jugés à risque par le médecin (habitat précaire, conditions socio-économiques défavorables).

Les malades sont isolés tant qu'ils sont contagieux : hospitalisation, port de masque spécifique...

Associé à la déclaration obligatoire à l'ARS, le signalement au CLAT (centre de lutte anti-tuberculeuse) permet ensuite de dépister les personnes ayant été en contact avec un individu tuberculeux.